

le fief du Colombier et M. Favre de Longris pour ce qu'il possède à Bourg, Viriat et Péronnas.

3° Jean-Antoine Favre, docteur en théologie, grand-vicaire de l'Evêché de Maurienne, chantre de l'église de Saint-Pierre de Genève, official de Bresse.

4° Antoine Favre, écuyer, seigneur des Blanchières et de Longris, lequel épousa en premières noces Marguerite Bachet, fille de Jean Bachet (1), écuyer, seigneur de Meysériat et de Vauluysant, et de Marie-Françoise de Chavanne, dont il eut :

A. Charlotte Favre.

B. Jacqueline Favre, religieuse à Sainte-Marie-de-Saint-Amour, en Franche-Comté, puis supérieure à Sainte-Marie-de-Montluel, en Bresse.

C. Claude-Gaspard Favre, religieux de la Société de Jésus.

D. Antoine Favre, écuyer, seigneur des Blanchières et de Longris, mort en l'arrière-ban de Bresse, à Nancy, l'an 1663, sans avoir été marié.

En secondes noces, Antoine Favre s'était marié à Claude de Morel, fille de François de Morel, écuyer, seigneur de Vire-Châtel en Bourgogne, et de Claudine d'Ugnie de la Chaux, d'elle il eut :

(1) Guichenon a donné la généalogie de cette famille qui a donné dans Pierre et Jean Bachet des juriconsultes distingués.—M^r Depery a consacré, dans sa biographie de l'Ain, une notice à ces deux personnages, auxquels il faut ajouter Claude Gaspard de Bachet, auteur de plusieurs ouvrages intéressants.